Quarantième année. — N° 4. Un numéro : *dix centimes.* Jeudi 6 Janvier 1881.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Fléchier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
5 Janvier 1881.

Chronique générale.

L'*Aurora*, journal italien, faisant à grands traits le tableau de l'année qui vient de finir, exprime sur nos gouvernants cette appréciation sévère et juste :

« Oui, l'histoire le dira : les hommes qui s'appellent « gouvernement d'un grand et » chrétien pays », à l'heure même où ils ouvraient la porte à tous les assassins, à tous les entrepreneurs de bouleversements, à toutes les corruptions, à toutes les immoralités, à toutes les choses malhonnêtes, ont chassé de leurs maisons et envoyé en exil les disciples du Crucifié, les éducateurs de la jeunesse, les consolateurs des affligés, les soutiens des malheureux, en un mot toutes les vertus qui honorent le genre humain et qui grandissent les nations où elles sont exercées.

» L'histoire dira qu'on attaque impunément la décence, qu'on trouve beau de donner aux générations qui croissent le spectacle de toutes les infamies, en leur retirant le seul frein capable de les retenir dans la voie de pareils exemples, l'éducation religieuse.

» Voilà ce que dira l'histoire sur l'année qui s'en va...

» Nous ne nions pas que les prévisions sinistres ne soient fondées, mais le nuage qui masque l'horizon n'est pas si épais qu'on ne puisse distinguer au loin, au-delà des ténèbres, un rayon précurseur du soleil...

» La Révolution, maîtresse du champ, s'abstient de réticences et d'hypocrisies ; elle révèle dans sa nudité son caractère féroce, et cette révélation commence à engendrer l'horreur et le dégoût...

» On nous a promis la liberté de disposer de nos personnes, et l'on ferme les couvents à ceux qui veulent y entrer.

» On a promis la liberté aux pères de famille, et on les force à envoyer leurs enfants dans des écoles où ils ne voudraient pas envoyer leurs chiens.

» On nous a promis la liberté de disposer de biens licitement acquis, et personne n'est plus maître de donner pour le culte ou pour les pauvres, à moins que sept ou huit sectaires ne lui en octroient la faveur.

» Oui, quand la Révolution, qui par essence est une tyrannie, sera connue pour ce qu'elle est, elle verra s'approcher sa fin. Une tyrannie démasquée ne peut se maintenir chez des peuples auxquels le christianisme a profondément inculqué le sentiment de la dignité et de la grandeur humaine.

» Voilà la lumière que nous entrevoyons à travers les ténèbres de l'année future.

» La presse catholique doit s'employer à accroître cette lumière, à fortifier le dégoût des tyrannies.

. . . . . .

» Nous serons entendus, non pas immédiatement peut-être, mais peu à peu l'évidence des faits nous fera le chemin, et à cette condition, l'année nouvelle pourra être pour nous, pour nos amis, l'année de la réparation.

» Que Dieu en favorise l'augure ! »

***

L'année 1880, dit un journal de Paris, a justifié fort abondamment l'horoscope de M. Gambetta, annonçant en 1879 que « l'ère des difficultés » allait s'ouvrir.

Au dehors comme au dedans, le *stock* de difficultés que 1880 lègue à 1881 est copieux et sera dur à liquider. On peut douter, en ce qui concerne nos affaires intérieures, que les élections qui seront le lot de l'année commençante suffisent à mener à bien cette liquidation. Souhaitons seulement qu'elles ne la compliquent pas trop !

Le mois de décembre a été, par excellence, le mois des scandales. Il s'est terminé par un douloureux désastre, l'incendie du bâtiment cuirassé *le Richelieu*.

Un des scandales auxquels nous venons de faire allusion, l'enquête administrative provoquée par la presse communarde contre M. Marcerou, ancien commandant de la prison des Chantiers, de Versailles, vient d'aboutir à un non-lieu. Aucune des dépositions recueillies contre M. Marcerou n'a pu établir une charge sérieuse.

Il en sera de même, qu'on se garde d'en douter, de l'enquête Cissey.

Une note officieuse annonce que le général de Rivière, directeur du génie au ministère de la guerre, va se présenter devant la sous-commission permanente de l'enquête Cissey, pour défendre les officiers, ses subordonnés, qu'ont attaqués MM. Yvert et Candas.

Nous avions donc eu tort de croire que le parquet poursuivrait d'office les calomniateurs.

En résumé, l'année qui vient de finir, sans parler de celle qui l'a précédée, est si navrante et si laide qu'on se prend à douter de tout et presque à ne plus craindre rien. Et cependant ce n'est qu'un prélude.

Qu'est-ce que nous apportera 1881 ? La guerre, la Commune, ou la lente décomposition continuée, par laquelle nous périssons si cruellement et si bêtement ?

***

Les renseignements des préfets sur l'issue des élections municipales sont loin d'être rassurants.

Il résulte des rapports datés des 30 et 31 décembre que l'élément radical et intransigeant a fait des progrès déplorables.

***

Il est question de proposer au conseil municipal de Paris l'établissement d'un service de patrouille à cheval pour la nuit.

Le projet d'organisation de ce service est élaboré en ce moment à la préfecture de police.

***

A propos de la mort de Blanqui :

Ce singulier personnage fit *quarante-cinq années de prison* et fonda *trente-neuf* journaux dont aucun du reste ne put subsister.

***

Le *Rappel* regrette que les amnistiés ne fussent pas arrivés à Brest dans le courant du mois de décembre. « De la sorte, ajoutait-il, l'année 1881 n'eût pas été souillée de cette tache originelle. »

Nous savions bien que l'amnistie accordée à tous les incendiaires et à tous les assassins de la Commune était une souillure, mais nous nous étonnons que le *Rappel* soit aussi de cet avis.

***

M. Constans a écrit au président de la commission des pétitions qu'il ne croit pas acceptable de demander la rémunération du temps employé dans les incendies par les pompiers.

***

La *Petite République* annonce que les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui soignaient avec tant de dévouement les malades de l'hôpital militaire de Nancy, sont remplacés par des infirmiers depuis le 1er janvier.

***

BLANQUI ET GAMBETTA.

Le journal la *Vérité* parle longuement du vieux Blanqui qui vient de mourir. Le citoyen Marcel, rédacteur de l'article en question, établit entre Blanqui et Gambetta un parallèle qu'il n'est pas sans intérêt de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Pendant que ce vétéran des luttes dont les combattants rappellent par les vertus et le caractère ceux de 1789 et de 1792 disparaît de ce monde où la vie ne fut pour lui qu'une longue et dure captivité, la République est aux mains d'anciens essermentés, de renégats de tous les régimes tombés, de fonctionnaires et de magistrats impériaux et de convives de Compiègne ralliés à l'opportunisme. Un Génois naturalisé qui offrait ses services à l'Empire avant d'aspirer à le

---

3

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(*Suite.*)

II

Cette conversation laissa Valentine anxieuse et perplexe. Elle avait le cœur haut placé, mais son imagination ne s'égarait pas dans des rêveries romanesques. Elle savait que la vie impose une série de concessions et de transactions, et ne se charge pas de réaliser l'idéal éclos dans le cerveau d'une jeune fille. Elle reconnaissait que le parti qu'on lui proposait était des plus sortables. Si le dévouement expérimenté de son père lui proposait pour mari M. Bocardet, était-elle bien en droit de s'en rapporter à une répugnance qu'elle ne pouvait appuyer sur aucune objection sérieuse, sur aucun fait concluant ? Ce jeune homme avait toujours été d'une convenance parfaite, il paraissait l'aimer sincèrement ; pourquoi ne le voyait-elle jamais arriver sans un mouvement de mécontentement et d'humeur ? Le dernier vœu de sa mère, quoiqu'il n'eût pas été nettement formulé, ne devait-il être d'aucun poids pour elle ? et cette dette de reconnaissance contractée envers le généreux étranger qui couvrait d'un voile délicat son acte de dévouement, pouvait-elle l'oublier ?

Ses scrupules et ses hésitations persistèrent pendant les jours qui suivirent. Elle se reprochait les préoccupations qu'elle lisait sur le front de son père, elle s'accusait de donner trop de place dans sa pensée à d'inexplicables défiances, et cependant l'idée de s'abandonner à la direction de l'avocat l'épouvantait.

Elle travaillait à la croisée de sa chambre lorsque ses regards s'arrêtèrent sur deux portraits : l'un était celui de sa mère, l'autre représentait un vieillard dont la figure pleine d'une fine bonhomie semblait lui sourire.

— Pauvre mère, dit-elle, vous ne pouvez plus me répondre, mais vous, mon oncle, il m'est permis d'invoquer vos conseils. Vous aussi, vous avez raillé ma présomptueuse sagesse, vous m'avez dit que j'étais ingénieuse à trouver des raisons pour justifier les caprices de mon imagination, et cependant quand je vous ai demandé si, lorsque vous étiez juge d'instruction, vous ne teniez aucun compte de l'impression que laisse l'examen d'une physionomie, de mille détails insignifiants en apparence, vous n'avez pas osé me faire une réponse négative. Vous m'avez assurée de votre dévouement ; eh bien ! vous viendrez, mon oncle, vous donnerez votre avis à la consultation.

Elle était satisfaite de son idée ; le temps était superbe et M. Albanel avait annoncé qu'il ne rentrerait que fort tard ; elle prit avec elle sa vieille servante Angélique et l'entraîna pour faire un tour de promenade.

Elles descendirent la pente gazonnée qui conduit au rivage et marchèrent quelque temps sur les galets, sur les pierres aiguës, tranchantes que la mer n'avait pas encore eu le temps de polir, puis remontèrent la falaise qui conduit sur les hauteurs de Sainte-Adresse. Le temps était magnifique ; une brise assez forte soufflait de l'ouest et faisait voltiger sous son large chapeau de paille les cheveux bruns de Valentine. Celle-ci aspirait avec délices les âpres senteurs de l'océan, elle se trouvait à l'aise en face de l'imposant spectacle qui se déroulait sous ses yeux. Elle escaladait les rochers d'un pied sûr et raillait affectueusement la vieille servante qui avait peine à la suivre.

Valentine, les regards fixés sur la mer, semblait suivre le mouvement de la marée qui se rapprochait d'instant en instant du rivage. Puis, comme si elle avait voulu changer le cours de ses pensées, elle précipita sa marche, suivie de la servante qui s'avançait d'un pas fatigué, haletant comme un soufflet de forge. Valentine, qui connaissait bien Angélique dont le principal défaut était une disposition à toujours murmurer contre les injustices du sort, n'y prenait pas garde et multipliait ses taquineries affectueuses, auxquelles celle-ci paraissait du reste parfaitement habituée.

— Allons, lui dit-elle, après avoir gravi une côte ardue, nous voici arrivées, tu peux respirer.

— Ce n'est pas dommage, grommela la vieille servante.

— Ouvre donc les yeux et dis-moi si nous ne sommes pas amplement dédommagées de la fatigue.

— Oui, c'est magnifique, répondit Angélique d'un ton qui n'était nullement à l'unisson avec l'enthousiasme de sa compagne.

Si elle avait osé, elle aurait déclaré nettement que la rue de Rivoli et le boulevard du Temple lui paraissaient bien autrement séduisants.

Il n'était cependant pas nécessaire de pousser bien loin le culte de la nature pour subir le charme du spectacle qui se déroulait sous les yeux des promeneuses. Elles étaient parvenues au haut de la falaise et se trouvaient tout près de la charmante chapelle gothique connue des marins sous le nom de Notre-Dame-des-Flots. La mer déferlait avec un bruit monotone sur les rochers de la grève et marquait la limite de ses vagues par une frange d'écume. Plus loin elle présentait une succession de teintes vertes, bleuâtres, argentées, et reflétait comme dans un miroir mobile toutes les teintes de l'atmosphère. A l'horizon, le soleil couchant répandait sur l'océan ses lueurs empourprées qui évoquaient l'image d'un immense incendie.

Les voiles blanches des bateaux de pêche se

remplacer ; qui n'a fait aucun sacrifice et n'a rien souffert, ayant toujours su se soustraire au danger et à la responsabilité ; un Génois qui s'est fait une réputation de patriotisme et aussi, dit-on, une fortune en prononçant, loin des champs de bataille, des harangues belliqueuses et en envoyant les recrues de la France aux défaites, dans cette guerre au début de laquelle il demandait qu'on fît passer devant une cour martiale Blanqui coupable d'avoir voulu sauver la France des désastres en renversant l'Empire, un Génois, tout-puissant, adulé, servi, obéi, fétiche des badauds français, maître de la majorité parlementaire, imitant Morny, sans être duc, embauchant des généraux sans être prince, exerce la dictature occulte en attendant qu'il soit dictateur tout court.

» C'est là une histoire vieille de deux mille ans. Ayant à choisir à quel condamné il ferait grâce, le peuple juif préféra le malfaiteur Barabas au juste Jésus de Nazareth. Ainsi fait le peuple d'aujourd'hui, avec cette variante qu'en abandonnant le juste il choisit pour idole et pour maître Barabas. Le peuple juif a expié son iniquité par une défaite et une proscription de plusieurs siècles. Que le peuple français prenne garde que ses erreurs et son ingratitude ne soient ainsi punis et expiés ! »

Que l'on n'oublie pas, nous ne saurions trop le répéter, que c'est le journal républicain la *Vérité* qui parle ainsi.

*
* *

Nous empruntons à l'excellente revue l'*Éducation*, une anecdote curieuse qui montre comment on procède pour la délivrance du brevet de capacité :

« Quand il s'agit du brevet de capacité, les personnes peu au fait de ce qui se passe pour cet examen élémentaire s'imaginent qu'il est réglémenté par un programme nettement déterminé, servant de loi aux examinateurs et aux candidats. Il n'en est rien ; le contraire serait plutôt l'exacte vérité. Aussi l'examinateur peut-il se donner le plaisir de poser au patient — c'est bien le mot — les questions auxquelles il ne serait pas tenu de répondre. Il y a quelques jours, une jeune fille qui se présentait à l'Hôtel-de-Ville de Paris se hasarde à dire au questionneur : « Mais, monsieur, ce que vous me demandez ne figure pas au programme. » — « Mademoiselle, reprend solennellement l'interrogateur, votre programme vous dit bien les choses auxquelles vous êtes tenue de répondre, mais non celles que nous trouvons bon de vous demander. » Le *trouvons ben* est joli, n'est-ce pas ? et très-propre à déconcerter la plus hardie des petites pensionnaires ; mais, après tout, l'élasticité du programme permet ces choses-là.

» Autres exemples, toujours à Paris, toujours à l'examen des jeunes filles, toujours pendant la session actuelle. Ces exemples, hâtons-nous d'ajouter, ne ressortent guère du programme et ont un caractère moins inoffensif.

» Question d'histoire : « Mademoiselle, racontez-moi l'histoire de Mme de Pompadour et dites-moi l'influence qu'elle a exercée dans son temps ? » La jeune personne, dont les notes étaient satisfaisantes d'ailleurs, s'exécute de bonne grâce et se tire bien de ce scabreux récit. « Allons, on voit que vous savez, reprend l'impitoyable examinateur ; mais qu'était donc Mme de Pompadour pour Louis XV ? vous ne me l'avez pas dit. » La pauvre fillette rougit, hésite et finit par balbutier : « Elle était pour lui une sorte de reine. — Hé ! non, s'écrie le pédant acharné, c'était sa maîtresse, tout le monde sait ça. — Oui, monsieur, reprend en désespoir de cause la candidate, je le savais, mais je n'osais le dire. »

» Ah ! sainte pudeur de jeune fille, comme toutes les mères présentes à cette séance ont dû applaudir à votre *sorte de reine* en face de ce cynique flagorneur de la République, visant à jeter sa poignée de boue à un roi qui, certes, n'en a guère besoin, et ne s'apercevant pas, le malheureux, qu'il se salit lui-même les mains ! »

Doléances d'un électeur campagnard.

Nos gouvernants ont beau nous dire et nous faire dire par leurs journaux qu'étant gouvernés par eux nous devons, par cela seul, nous estimer les plus heureux du monde, il nous est impossible de ne pas répondre que ces belles paroles ne valent pas le moindre dégrèvement d'impôt. C'est là vraiment que le bât nous blesse ; les impôts sont trop lourds, les impôts sont trop lourds ; nous n'avons pas autre chose à dire ; les impôts sont trop lourds.

C'est qu'en effet la charge des taxes s'est accrue terriblement, il y a dix ans, et n'a pas sensiblement pour nous diminué depuis : cote personnelle, cote mobilière, cote foncière, prestations, centimes additionnels, impôt sur les voitures, impôt sur les chiens, décime, double décime.

Si les avocats, journalistes, vaudevillistes, écrivailleurs et politicailleurs des villes venaient un peu à la campagne, ils verraient combien on y a peine pour donner au percepteur ce qu'il réclame. Oh ! les vilains petits papiers que ceux qu'il nous envoie !

Si les voleurs d'impôts ne nous prenaient que notre superflu, ce serait encore supportable ; mais c'est le nécessaire que souvent ils nous arrachent, oui, le nécessaire. On nous sait patients, débonnaires, incapables de faire des émeutes comme les mauvais drôles des grandes villes, et on nous taille sans pitié ni merci. Qu'il nous arrive de nous plaindre, on nous répond par des balivernes.

Quelques lourds que soient les impôts, on se consolerait encore de les payer, par la pensée que nul n'en est excepté et qu'ils pèsent de même sur tous ; mais il n'en est rien : les villes sont privilégiées.

Ce sont les campagnes qui travaillent le plus, ce sont elles qui fournissent à l'armée le plus grand nombre de soldats, et, malgré cela, c'est sur elles qu'on fait peser le plus lourd des charges publiques. Il en était ainsi depuis longtemps, mais en 1870 et en 1871, après la guerre et la Commune, le mal s'est aggravé. On a chargé alors les contribuables de 700 millions de plus que par le passé, et sur ces 700 millions de nouvelles taxes on a mis plus de 500 millions à la charge des agriculteurs.

Au moins, dès qu'on a pu alléger ce poids écrasant, a-t-on déchargé d'abord les campagnes ? Non point, ainsi qu'il est aisé de le voir. Ce n'est pas sans doute dans les campagnes qu'on envoie et qu'on reçoit le plus de lettres ; on s'est empressé de diminuer les droits de poste. Les agriculteurs ne font pas souvent usage du télégraphe ; on s'est hâté d'abaisser la taxe des dépêches télégraphiques. C'est à la ville qu'on mange le plus de confitures, pâtisseries, bonbons et dragées, et c'est à la ville qu'on met trois morceaux de sucre dans une tasse de café ; on a dégrevé, dès qu'on a pu, l'impôt sur le sucre.

En tout, toujours et partout, les villes sont préférées aux campagnes, et où le citadin paye un, le campagnard paye trois. Plus encore que le poids des impôts, cette inégalité dans leur répartition révolte les gens qui lisent affiché sur les murs le mot « égalité », à droite du mot « liberté » et à gauche du mot « fraternité ».

A ceux qui réclamaient contre cette injuste répartition des impôts, nos gouvernants ont imaginé de répondre et de faire répondre par leurs journaux qu'en effet il y avait une inégalité dans la répartition des impôts, mais que c'était par le fait des congrégations, lesquelles étaient exemptes et affranchies. Vous jugez si ce propos devait faire dresser l'oreille. Je me suis dit que, si les religieux ne payaient pas l'impôt comme les autres citoyens, il y avait abus, et qu'il fallait louer le gouvernement de vouloir les soumettre à la loi commune. Mais, cela étant bien entendu, je me suis renseigné cette fois encore et j'ai reconnu que la réponse de nos gens était hablerie pure, que les religieux payaient comme les autres, et que ce bel artifice avait été imaginé à seule fin de donner le change.

C'est l'histoire des bourgeois de Courtevue. Trois escogriffes accourus et tout essoufflés leur crient que le feu est aux meules là-bas, derrière le bois, à une demi-lieue de la ville. Nos braves gens, pompiers, hommes, femmes et enfants, courent à l'incendie : on trouve quelques herbes sèches qui flambaient sans dommage pour personne. Pendant ce temps, les trois escogriffes avaient fait main basse dans les maisons demeurées sans gardien, et avaient gagné le large. Nos maîtres nous voudraient traiter comme les trois voleurs faisaient des bourgeois de Courtevue.

Pour la preuve du mensonge à l'aide duquel nos gouvernants ont aussi voulu nous prendre, je vous renvoie à plus compétent que moi, mais je ne laisse à personne le soin de dire leur fait à ces charlatans publics. Ne se vantaient-ils pas, les hypocrites, d'être les amis du peuple des campagnes comme des villes ? Etranges amis, vraiment ! Le gouvernement fait adresser gratis aux maîtres d'écoles de petits journaux soi-disant agricoles, où chaque semaine on conte aux lecteurs des campagnes mille faussetés le plus sérieusement du monde, et on prétend tous les endoctriner à force de pédantes admonestations. Voilà les instituteurs chargés d'apprendre la République aux parents comme l'A B C D aux enfants !

Pas de ça. Croyez-bien, très-hauts et très-puissants seigneurs et maîtres, que vous ne prendrez pas les campagnes avec des mots creux et des promesses vides. Parce que vos amis, grands videurs de petits verres, orateurs de clubs, professeurs de révolution, sont plus hardis à débiter des théories et à enfiler des doctrines, il ne s'ensuit pas qu'en dehors des grandes villes ils puissent contester qu'ils ne trouveront personne pour leur répondre. Ce n'est pas en parlant très-haut de votre sollicitude pour les campagnes, de votre respect pour la « démocratie rurale », que vous garderez votre pouvoir : ce serait en gouvernant bien, en n'étant ni tolérant pour les coquins, ni persécuteur pour les honnêtes gens, mais surtout en diminuant les impôts : les impôts sont trop lourds, les impôts sont trop lourds, entendez-vous, nos maîtres, LES IMPÔTS SONT TROP LOURDS !

Etranger.

L'insurrection des Boers.

Nous avons dit qu'en Hollande les événements avaient causé une certaine émotion, et qu'on s'y préoccupait du sort des Boers.

Le mouvement de protestation semble grandir, puisqu'il est question d'adresser une pétition à la Chambre des Communes et même d'envoyer une députation à Londres, pour réclamer l'indépendance du pays des Boers.

La question est intéressante en effet, et, quand on étudie l'histoire de cette colonie, on voit que le bon droit et la loyauté n'ont pas toujours été du côté des Anglais. Ceux-ci, fidèles à une longue habitude, empiètent toujours sur les droits d'autrui, sans trop se soucier de la justice, et n'écoutant que leurs propres convoitises.

La République d'Orange, fondée par les Boers, se trouve sur le versant de la chaîne de plateaux qui regardent l'Atlantique. Le territoire du Transvaal est à cheval sur cette chaîne entre les deux océans, mais il ne touche ni à l'Atlantique ni à l'Océan indien.

Les Boers, colons hollandais, ont émigré en 1834, pour fuir les tracasseries de la domination anglaise et conserver leur indépendance ; ils se sont rapprochés de la Cafrerie, et, en 1852, ils ont proclamé leur Constitution dans une partie du Transvaal.

Le gouvernement anglais leur a opposé alors un acte du gouverneur du Cap de 1848, proclamant la souveraineté de l'Angleterre sur la plus grande partie du territoire d'Orange. Puis, le 12 avril 1877, un autre gouverneur proclama l'annexion de tout le Transvaal.

Sur quoi se fondait le gouvernement britannique ? Nous ne le savons trop. Il prenait ce qui était à sa convenance, sans s'occuper des colons hollandais établis dans le pays, et qui avaient autant de droits que les Anglais à vivre librement sous la constitution qu'ils s'étaient donnée.

Aujourd'hui les Boers, poussés à bout, sont insurgés pour reconquérir leur indépendance, pour jouir en paix du territoire qu'ils ont défriché et cultivé.

La guerre commence pour les Anglais dans une mauvaise saison, car dans cet hémisphère c'est l'époque des grandes chaleurs ; la terre est desséchée, il n'y a pas de fourrages, et les transports ne sont possibles qu'à la condition de charrier les fourrages pour les animaux comme les vivres pour les hommes.

On fait venir de la cavalerie des Indes ; mais la grande difficulté sera précisément de nourrir hommes et chevaux.

Les Boers sont déjà maîtres de plusieurs villes ; s'ils ont des munitions et des armes en quantité suffisante, ils pourront opposer aux troupes anglaises une résistance longue et acharnée.

L'expédition de l'Afghanistan n'a pas été heureuse pour le gouvernement britannique ; il en sera peut-être de même de celle-ci.

Le cabinet de Londres ferait beaucoup mieux de laisser tranquilles les Boers dans leur petite république, et de s'occuper de l'état si grave de l'Irlande qui menace le

---

balançaient à perte de vue ; des bâtiments de commerce les dominaient de leurs hautes mâtures, et des navires à vapeur sillonnaient les vagues en laissant derrière eux des panaches de fumée. Des nuées d'oiseaux de mer voltigeaient au-dessus de l'eau en effleurant la surface de leurs longues ailes, et en semant l'air de leurs cris plaintifs. A l'ouest, la ville du Havre se montrait avec ses grandes rues, ses monuments, ses bassins où se pressait une forêt de mâts. Les hauteurs d'Ingouville étalaient leurs molles ondulations avec leur coquette parure d'arbres verdoyants et de villas somptueuses.

Valentine s'était assise sur une pierre à côté de sa vieille bonne ; absorbée dans la contemplation du panorama qui s'offrait à sa vue, elle se laissait bercer par les vagues harmonies de la nature, elle s'isolait, en quelque sorte, du monde entier. Tout à coup elle fut arrachée de sa rêverie par le bruit de pas qui montaient vers la crête de la falaise ; elle vit bientôt apparaître deux promeneurs qui suivaient le chemin rocailleux de la chapelle et passèrent tout près d'elle sans l'apercevoir derrière le rocher qui la dissimulait en partie.

Une dame âgée, mise avec simplicité, mais d'un extérieur très-distingué, donnait le bras à un jeune homme de vingt-cinq ans environ. Sa figure pâle et maigre, encadrée de cheveux blancs, portait l'empreinte d'une profonde tristesse ; elle et son compagnon marchaient à pas lents, sans échanger une parole, comme si les impressions qui les dominaient avaient mis un sceau sur leurs lèvres.

Valentine les vit disparaître à l'entrée de la chapelle. Quelques instants après, le jeune homme revint seul. Il s'adossa contre une roche, et, la tête appuyée sur son bras, resta immobile, les regards tournés vers l'immensité de la mer. Lorsqu'il avait passé devant elle, il était masqué par sa compagne, elle n'avait pu le voir. Cette fois, il se montrait en pleine lumière, éclairé par les rayons du soleil à son déclin. Elle put l'examiner à loisir : il était de taille ordinaire, mais bien prise. Quoique ses vêtements fussent fanés et à demi usés, il leur communiquait un cachet de rare élégance ; son profil se détachait sur l'azur du ciel avec une pureté de lignes remarquable. Il avait le teint un peu pâle, des yeux noirs qu'ombrageaient de longs cils ; son front haut, ses tempes développées indiquaient l'intelligence et une imagination vive. Il se tint quelques instants immobile, interrogeant l'horizon d'un regard douloureusement mélancolique, puis se redressa d'un mouvement nerveux, comme s'il avait voulu réagir contre l'invasion du découragement. De la main il écarta ses longs cheveux que le vent poussait sur sa figure, et murmura :

— Allons, pas de défaillance, il le faut.

Valentine l'observait avec intérêt ; elle soupçonnait un drame intime, quelque épreuve cruelle infligée à ce jeune homme dont le beau et doux visage captivait la sympathie. Puis il lui semblait qu'elle ne le voyait pas pour la première fois ; mais à quel lieu, à quelles circonstances se rattachait cette vague réminiscence ? il lui eût été impossible de le dire.

La vieille dame ne tarda pas à revenir. Valentine, en la voyant s'avancer grave et digne dans sa douleur, remarqua la ressemblance frappante qu'elle présentait avec l'inconnu. Elle se tint debout devant lui, dans l'attitude de la tristesse, puis appuya sa main sur son épaule et lui dit d'une voix émue :

— Richard !

Il parut sortir d'un rêve.

— Asseyons-nous, reprit-elle, et causons.

Ils prirent place sur la saillie que présentait le sentier, la figure tournée vers la pleine mer.

Valentine était séparée d'eux par un étroit espace ; elle eut d'abord la pensée de s'éloigner et de laisser le champ libre aux nouveaux venus, mais elle ne pouvait le faire sans les déranger. D'ailleurs la curiosité, l'intérêt que lui inspiraient ces deux êtres associés dans une commune douleur la retenaient, et, lorsqu'elle eut entendu les premiers mots de l'entretien, elle ne fut plus tentée de quitter la place.

(*A suivre.*) LOUIS COLLAS.

Royaume-Uni d'une effroyable insurrection.

Le temps n'est plus où, pour avoir raison de l'île-sœur, on appliquait les « transplantations » de Cromwell.

BELGIQUE. — Les inondations augmentent en Brabant. Les digues ne résistent plus. La situation devient d'une extrême gravité. Heusden, Aldena, Drunen, Elshout, Hardsteeg, Vlymen et Nieuwkerk sont envahis par les eaux. Dix-huit villages sont submergés. Tout le monde fuit. Plus de cinq cents personnes sont sans abri. Les bestiaux ont péri. Les chemins de fer sont en partie détruits. Le service se fait par bateaux à voiles.

Les garnisons de Bois-le-Duc et de Maestricht sont requises pour aller dans les pays inondés.

ETATS-UNIS. — La saison est toujours très-rigoureuse aux Etats-Unis. L'année dernière, pendant que l'hiver sévissait durement en Europe, les Américains étaient mieux favorisés. Aujourd'hui, c'est le contraire. Dès le 20 novembre, le roi hiver a fait son entrée avec la neige et la glace.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 janvier.

Notre marché est tout entier absorbé par les soins de la liquidation qui s'opère d'une manière très-satisfaisante en dépit de la cherté des reports. Cependant nos rentes sont un peu plus faibles en clôture : le 3 0/0 clôture à 84.97 après avoir ouvert à 85.12; l'amortissable à 86.57 après 86.60 et le 5 0/0 fait 120.22 après 120.27.

Les fonds publics étrangers sont un peu plus faibles qu'hier.

Les consolidés arrivent à 98 11/16, en baisse de 3/16 sur la veille.

Le Russe fait 97.75, le Hongrois 97 et le Turc 12.02; signalons cependant la fermeté exceptionnelle de l'Egypte 6 0/0 qui se tient à 363, très-demandée. L'Italien est ferme à 89.

Les actions de nos Sociétés de crédit sont en hausse sérieuse et leur marché est des plus animés.

La Banque de France a peu d'affaires à 3,675. Le Comptoir d'escompte très-ferme à 1,000 après 1,002.75. La Banque de Paris fait au début 1,170 et se négocie à 1,172 en clôture.

Le Crédit foncier après avoir fait 1,440 est ferme à 1,455, il est certain que nous verrons très-prochainement des cours encore plus élevés, car les résultats acquis dans le dernier exercice sont des plus sérieux et témoignent de la sagesse de la direction qui préside aux destinées de cette institution. Notons en passant de grands achats sur les foncières et communales 1879 et 1880.

Le Crédit foncier et agricole d'Algérie se traite à 642 et 645. La Société de Dépôts et de Comptes courants se maintient à 710.

Nombreuses demandes sur le Crédit lyonnais qui gagne 39 fr. à 1,070. Le Mobilier français fait 682 et le Mobilier espagnol perd 10 fr. à 665. La Banque nationale atteint avec peine le cours de 625. La Société générale reste aux environs de 615; quant à la Société financière on traite à 516.25. La Société nouvelle est plus recherchée et reste ferme à 440.

Les valeurs industrielles sont très-fermes, le Suez à 1,320, le Gaz à 1,525.

Le Transatlantique est très-demandé, on cote 585 et 586.

Nos Chemins sont toujours l'objet de nombreuses transactions : le Lyon fait 1,532, le Midi 1,150, le Nord 1,735 et l'Orléans est toujours très-recherché et il s'avance de 1,302.50 à 1,313.75.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons que la représentation de *Jean Baudry*, annoncée à Saumur pour samedi prochain, serait contremandée.

Incendie à Somloire. — Dimanche, vers onze heures et demie du matin, le feu a consumé une meule de 1,500 kilogrammes de paille environ au village de la Reinière, commune de Somloire, canton de Vihiers, et appartenant au sieur Coiffard, cultivateur.

A six heures du matin, Coiffard, en entrant dans son écurie, trouva une couchette en foin où un individu avait dû passer la nuit; l'emplacement était encore chaud, ce qui indique que ce locataire avait déguerpi depuis peu.

Le sieur Coiffard ne s'en émut pas autrement; rien n'avait été dérangé, ni dans l'écurie, ni dans la cour, et c'est cinq heures après cette découverte que son pailler était en feu.

Les secours sont arrivés promptement, mais les travailleurs ont dû se borner à préserver les bâtiments. A une heure, tout était éteint.

La perte s'élève à 900 fr., couverte par une assurance.

ANGERS.

Encore une expulsion!

Lundi matin, lisons-nous dans le *Journal de Maine-et-Loire*, les Frères de la paroisse Notre-Dame ont été mis en demeure d'exécuter l'arrêté ministériel qui fermait leur école, comme école communale.

Les élèves, la plupart accompagnés de leurs mères, sont venus chercher leur petit bagage scolaire. Maîtres et élèves se sont séparés en pleurant; les parents ont aussitôt reconduit leurs enfants dans les écoles congréganistes des autres quartiers.

L'émotion et l'indignation sont grandes dans les familles chrétiennes et elles ne peuvent se faire à l'idée qu'une pareille mesure ait été prise à l'instigation des hommes à qui ont été confiés leurs intérêts au Conseil municipal.

Sous ce titre : *Élections municipales*, nous lisons dans le *Patriote* d'Angers :

« Nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs que le nom du rédacteur en chef de l'*Electeur* figure dans la liste que nous publions, uniquement par déférence pour les électeurs.

» M. Béchet ne peut avoir la sympathie d'un journal qu'il n'a pas craint de diffamer odieusement dans un intérêt électoral.

» Nous le classerons désormais parmi nos pires ennemis. »

Telle est l'harmonie qui règne à Angers entre les représentants de la presse républicaine.

On écrit de Seiches à l'*Etoile* d'Angers :

« On vient de faire, à Matheflon, une découverte archéologique intéressante. — M. le curé de Seiches avait fait construire tout récemment une charmante chapelle sur le point le plus élevé de ce village; pour achever son œuvre, il fait exécuter, en ce moment, des travaux assez considérables, et aménager un jardin autour du monument. Les fouilles et les transports de terrains nécessités par les nivellements et les remblais ont amené au jour beaucoup de débris d'animaux, tels que défenses et mâchoires de sangliers, os et bois de cerf, etc., avec quelques hachettes de pierre polie, et deux petits médaillons sculptés grossièrement dans une coupe transversale, prise à la base d'un bois de cerf. Ces sculptures représentent un animal dont l'espèce demeure assez difficile à déterminer, peut-être un cerf. Des fouilles nouvelles ne pourraient-elles pas amener d'autres découvertes?

» La présence de larges pierres, bien différentes de celles que le terrain contient naturellement, sembleraient indiquer, par leur position, l'existence d'un tumulus et d'une sépulture primitive. Les vieillards du pays assurent qu'au commencement de ce siècle, la colline était plus élevée et couronnée d'un bouquet d'arbres; ce n'est que plus tard que le sommet en fut abaissé pour permettre d'y établir la base d'un moulin à vent. Malgré cette diminution de hauteur, cette colline est encore recouverte d'une quantité de terre trop considérable, relativement à ce qui se trouve dans les lieux voisins, pour ne pas faire penser qu'elle a dû y être transportée à une époque reculée, pour la formation d'un tumulus.

» Nous nous contentons d'émettre cette pensée, en laissant à d'autres, plus compétents, le soin d'étudier et d'interpréter les faits. »

POITIERS.

On lit dans le *Journal de l'Ouest* :

« Dimanche a eu lieu, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, la réunion politique annoncée par l'*Avenir*. 3,000 invitations avaient été lancées; 700 électeurs ont répondu à l'appel.

» A propos de cette réunion tenue dans un bâtiment municipal, nous poserons à qui de droit la question suivante :

» — Si les conservateurs, si les libéraux avaient demandé cette salle, la leur aurait-on accordée?

» — Non.

» — S'ils l'avaient demandée en même temps que les organisateurs de la réunion radicale, à qui la municipalité aurait-elle donné la préférence?

» — Aux radicaux.

» Il est bien entendu que, sous la République, les citoyens ne sont plus égaux devant la loi! — « Ils en verront bien d'au» tres quand nous serons tout à fait les maî» tres », a dit un des révolutionnaires qui aspirent à nous gouverner.

» Nous verrons... quoi? Nous expulsera-t-on de nos maisons particulières et de nos domiciles privés? On a déjà commencé. Mais tous les citoyens ne seront pas d'humeur à se laisser traiter comme de simples congréganistes... »

Notre sympathique confrère, le *Journal de la Vienne*, nous a fait l'honneur de reproduire *in-extenso*, en en indiquant la source, notre article intitulé *Deux hivers*, paru dans l'*Echo Saumurois* du lundi 27 décembre.

Tentative d'assassinat. — Nous lisons dans le *Journal de Châteaugontier*.

« Vendredi, 24 décembre, un fermier de la commune de Marigné, près Daon (Mayenne), rentrait seul chez lui, dans la soirée. Chemin faisant, un inconnu lui demanda une place dans sa voiture. Le fermier, trop complaisant, le laissa monter près de lui. Au bout de quelques minutes, l'étranger, tirant un couteau de sa poche, le plongea dans le cou du paysan; celui-ci poussa un cri et tomba sur la route; heureusement, cette agression brutale se passait dans le voisinage de quelques maisonnettes dont les habitants se hâtèrent d'accourir. A leur vue, l'assassin prit la fuite brusquement sans qu'on pût le remarquer. Après les premiers soins donnés au blessé, on le reconduisit chez lui. Son état était toujours inquiétant. »

NANTES.

M. le général Farre a juré de livrer l'armée territoriale à la République. Nous apprenons par les journaux de Nantes que M. Espivent de la Villeboisnet, capitaine au 88e régiment territorial d'infanterie, vient d'être suspendu de ses fonctions pour un an.

M. de la Villeboisnet n'a pas accepté cette décision et a envoyé sa démission.

Le tribunal de police correctionnelle d'Orléans, dans son audience de vendredi dernier, a condamné le nommé Foizy, mécanicien, demeurant rue de la Chèvre-qui-Danse, à trois mois de prison, pour avoir déposé des ordures dans un bénitier, à la cathédrale, pendant la messe de minuit.

Faits divers.

La semaine dernière, le Frère directeur de l'école libre de Kerentrec'h (Morbihan) et deux Frères rentraient chez eux vers onze heures du matin. Ils étaient tout près de leur maison, au haut de la rue de l'Amitié, en face de la propriété Cosmao, quand un individu s'est jeté, par derrière, sur le Frère directeur et l'a pris à la gorge.

Les deux autres Frères dégagèrent leur supérieur, mais l'un d'eux saisi par l'agresseur fut jeté dans le ruisseau qui traverse la rue. L'individu qui attaquait les Frères paraissait très-vigoureux et les religieux embarrassés dans leurs manteaux ne pouvaient opposer qu'une résistance insuffisante : ils allaient être frappés de nouveau, lorsqu'un brave marin, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, est venu à leur secours. Empoignant l'individu à bras-le-corps, il l'a maintenu jusqu'à ce que les Frères fussent rentrés chez eux.

Ceux-ci croyaient l'incident terminé. Tout à coup la cloche de la classe est agitée violemment. C'était leur agresseur, qui après avoir escaladé le portail de la propriété Cosmao, et franchi la haie qui sépare cet enclos de l'établissement des Frères, était entré dans la cour de l'école. Il grimpait l'escalier des classes et frappait à la porte à coups redoublés, en criant : « Je les aurai, je les tuerai. C'est à la religion que j'en veux. »

Le Frère directeur, entendant ces menaces, sortit sur la rue, où un rassemblement s'était formé, et envoya chercher un sergent de ville qui arriva presqu'aussitôt.

L'agent monta l'escalier, au haut duquel l'énergumène continuait son tapage, croyant trouver les Frères qui étaient dans leur maison d'habitation.

Menacé par l'individu qui s'était armé d'un bâton, l'agent dut dégainer, mais son épée fut saisie par son adversaire. En essayant de la reprendre, l'agent s'est blessé aux mains et ce n'est qu'aidé par le Frère directeur qu'il put se dégager. Dans la lutte, le Frère reçut un coup de pied.

Il fallut prier deux hommes qui se trouvaient devant la maison de venir prêter main-forte à l'agent. A eux trois, ils eurent beaucoup de peine à se rendre maîtres du forcené qui a été mis à la disposition de la justice.

Ainsi, en plein jour, et jusque chez eux, des religieux ont été attaqués et maltraités. Journellement, les Frères sont insultés, mais ils méprisent ces insultes. Aujourd'hui, le fait est plus grave, et le commissaire de police a dressé procès-verbal des violences exercées contre les Frères et contre son agent et de la violation de domicile commise avec escalade.

On ne cesse, dans une certaine presse, d'exciter à la haine contre les hommes qui portent un costume ecclésiastique. Le cri de guerre « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » porte ses fruits. Ces excitations se traduisent logiquement par des brutalités.

Vainement, objectera-t-on que l'agresseur des Frères de Kerentrec'h, un nommé F..., âgé d'une vingtaine d'années, ouvrier cordonnier, était ivre. Il pouvait avoir bu, mais il était encore assez agile pour escalader une porte de trois mètres de hauteur qui porte encore les traces de ses pieds.

(*Le Morbihannais.*)

***

Trois belles fortunes. — Le duc de Westminster, dont le revenu est de 800,000 livres sterling, peut, sans entamer son capital, dépenser 50,000 fr. par jour, soit 35 fr. par minute.

Le sénateur américain Jones de Nevada possède un revenu de 1 million de livres sterling, soit 25 millions de francs par an, ce qui donne, en chiffres ronds, 50 fr. par minute.

Enfin M. Mackay, dont le somptueux hôtel du quartier de l'Etoile est connu de tous les Parisiens, a un revenu annuel de 2 millions 750,000 livres sterling, ce qui lui permet de dépenser 180,000 fr. par jour, 7,500 fr. par heure et 125 fr. par minute.

Dernières Nouvelles.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, préoccupé des affaires de Grèce qui lui donnent en ce moment une lourde responsabilité, aurait manifesté l'intention de se retirer du ministère.

On écrit de Limoges, 4 janvier :

« Ce matin, de 9 à 10 heures et demie, le ministre des travaux publics a reçu à la préfecture tous les services publics.

» Mgr Duquesnay a adressé au ministre une allocution dans laquelle il a appelé les bénédictions du ciel sur les nouveaux chemins de fer inaugurés et donné au gouvernement l'assurance du patriotisme de l'Eglise.

» Le général Schmitz, commandant du 12e corps, a présenté à M. le ministre tous les officiers de la garnison.

» Dans une allocution chaleureuse, le général a affirmé le dévouement du corps des officiers aux institutions républicaines, et rappelant le souvenir du grand Carnot, patriote désintéressé, grand citoyen, grand général qui avait été l'organisateur de la victoire aux heures difficiles, il a ajouté que Carnot était un exemple pour tous ses camarades de l'armée qui l'entouraient.

» Le ministre a répondu en termes émus et remercié vivement le général Schmitz tant au nom de la patrie française qu'en son nom personnel. Il a assuré que la première préoccupation et la plus grande sollicitude du gouvernement était pour l'armée, qui est l'âme de la nation.

» Les allocutions du général et du ministre ont produit une vive impression sur l'assistance. »

Athènes, 4 janvier.

Les ministres d'Angleterre, d'Allemagne, de France et d'Italie ont eu hier un long entretien avec M. Coumoundouros. On assure qu'ils ont fait auprès du gouvernement hellénique une démarche identique en faveur de la proposition d'arbitrage.

L'opinion publique est toujours contraire à cette proposition et favorable à la guerre.

32,000 réservistes de trente à quarante ans vont être très-prochainement appelés sous les drapeaux et dans les rangs de la garde nationale.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 34 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon Peyclet, instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — Borrel, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « La Revalescière Chocolatée », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits Anti-Diabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JANVIER 1881.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 %	84	80	»	30	»	»
3 % amortissable	86	55	»	20	»	»
4 1/2 %	115	90	»	90	»	»
5 %	119	80	»	15	»	»
Obligations du Trésor	518	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	512	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	237	50	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	»	1	50	»	»
— 1865, 4 %	525	»	2	»	»	»
— 1869, 3 %	408	»	1	»	»	»
— 1871, 3 %	400	25	»	»	1	50
— 1875, 4 %	512	»	»	»	2	»
— 1876, 4 %	514	»	2	»	»	»
Banque de France	3675	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte	1600	»	»	»	»	»

Valeurs au comptant	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
Crédit Foncier colonial	440	»	»	»	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1440	»	»	»	5	»
Obligations foncières 1877	356	50	1	50	»	»
Obligations communales 1879	458	»	»	»	1	»
Obligat. foncières 1879 3 %	458	75	2	25	»	»
Soc. de Crédit ind. et comm.	742	50	»	»	»	»
Crédit mobilier	685	»	7	50	»	»
Crédit Foncier d'Autriche	827	50	15	»	»	»
Est	760	»	7	50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1537	50	7	50	»	»
Midi	1157	50	8	75	»	»
Nord	1740	»	5	»	»	»
Orléans	1317	50	17	50	»	»
Ouest	835	»	1	25	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1530	»	»	»	22	50

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
C. gén. Transatlantique	585	»	»	»	2	50
Canal de Suez	1329	»	35	»	»	»
Société autrichienne	612	50	»	»	2	50
OBLIGATIONS.						
Est	386	25	»	»	»	»
Midi	388	»	»	»	»	»
Nord	392	25	»	»	»	»
Orléans	386	»	»	»	»	»
Ouest	387	50	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	388	75	»	»	»	»
Paris (Grande-Ceinture)	391	75	»	»	»	»
Paris-Bourbonnais	387	»	»	»	»	»
Canal de Suez	565	»	»	»	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes	du matin,		express-poste.
6 —	45 —	—	—	(s'arrête à Angers).
8 —	56 —	—	—	omnibus-mixte.
1 —	25 —	soir,		—
3 —	32 —	—		express.
7 —	15 —	—		omnibus.
10 —	37 —	—	—	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes	du matin.		direct-mixte.
8 —	21 —	—		omnibus.
9 —	40 —	—		express.
12 —	40 —	soir,		omnibus-mixte.
4 —	44 —	—		—
10 —	28 —	—		express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etudes de Me HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, et de Me PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

Qui seront formés au gré des acquéreurs,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Appartenant à M. Jouault, ancien notaire.

1° La PROPRIÉTÉ DU BOIS, située au Puy-Notre-Dame, sur la grande route de Sanziers, comprenant maison d'habitation et dépendances, pressoir, terres labourables, vignes et taillis; le tout en un tenant, contenant environ sept hectares, et joignant au nord la route du Puy à Sanziers, au midi un chemin d'exploitation, au levant M. Héry et au couchant M. Babouin.

2° Et TROIS MORCEAUX de TERRE et VIGNE, situés au même lieu, contenant ensemble un hectare environ, et joignant des chemins.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements, soit à M. Jouault, propriétaire des biens; soit auxdits Mes Hacault et Pasquier, notaires. (1)

A VENDRE
OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph Schrettenthaler, pâtissier, rue Saint-Jean.

A VENDRE
UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

Me GAUTIER, notaire à Saumur, **demande de suite un petit clerc.**

ON DEMANDE DE SUITE
une domestique capable.

De bonnes références seront exigées.

S'adresser : 18, rue Beaurepaire.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au **matelassier, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 5**; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION Universelle Internationale PARIS 1878

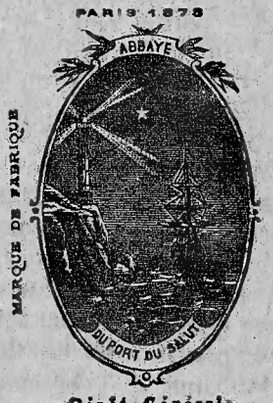

MARQUE DE FABRIQUE

Dépôt Général : PARIS 2, Rue des Lions-Saint-Paul

Semouline

NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT

PRÉPARÉ PAR LES

RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la **Semouline** sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

Prix de la Boîte : 3 fr. 50.

RHUMES — TOUX — BRONCHITES
ASTHME — CATARRHES

La vogue méritée qu'ont obtenue les Capsules de Goudron de Guyot a fait naître une quantité de produits similaires et d'imitations, revêtus d'étiquettes de teintes différentes; de là une confusion dans l'esprit du public. Pour être bien certain d'avoir les véritables Capsules de Goudron Guyot, exiger la signature ci-contre en 3 couleurs.

Capsules de Goudron de Guyot, le flacon : 2 fr. 50
Goudron de Guyot (liqueur), le flacon : 2 fr.

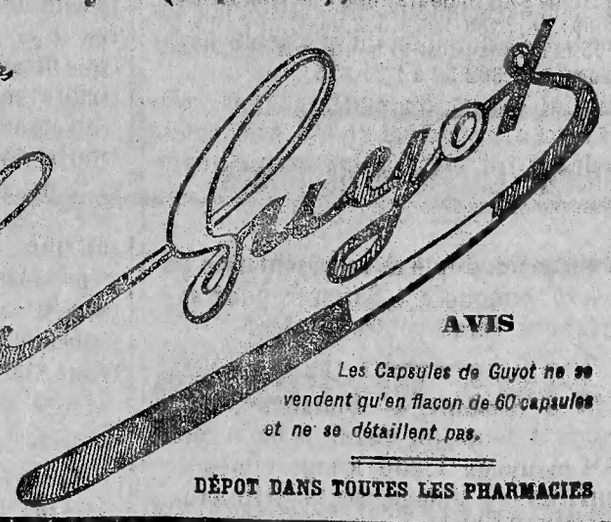

AVIS

Les Capsules de Guyot ne se vendent qu'en flacon de 60 capsules et ne se détaillent pas.

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des **rhumatismes** aigus et chroniques, **goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr.** le flacon pour **10** jours de traitement. — Un flacon suffit ordinairement.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. Michel expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages **herniaires**, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

1 FRANC par AN — **103,000 Abonnés** — 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne *Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.*

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

Saumur, imprimerie P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.